

Master 1 AES & DROIT

Examens du 1<sup>er</sup> semestre 2019/2020

Session 1

## Création et Transmission d'Entreprise

Blum Brigitte

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : aucun

Matériel autorisé : calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans aucun moyen de communication est autorisée.

QCM

Répondez aux questions posées en cochant la ou les bonnes réponses sur la feuille de réponses ci-jointe. **Attention, il y a deux réponses possibles par question, sauf si une réponse est mentionnée dans la question.**

### REGLE DE NOTATION

Réponse(s) juste(s) + **1 point** par question

Réponse(s) fausse(s) **0 point** (s'il y a plusieurs réponses, et, que l'une ou plusieurs sont inexactes, **0 point** pour la question entière)

Absence de réponse(s) **0 point** pour la question

**1. Le business plan. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) retranscrit uniquement les prévisions financières.
- B) est un document formel, mais aussi un processus concrétisant le projet de création.
- C) est un document figé qui n'évolue pas.
- D) est un document évolutif à modifier au fil du temps.

**2. Le business model est :**

- A) un outil de communication évolutif car il décline l'idée de manière opérationnelle.
- B) un outil de validation car il formalise l'idée sur laquelle se fonde le projet d'entreprise.
- C) une représentation visuelle de la façon dont l'organisation crée de la valeur pour ses clients et la monétise.
- D) un outil de communication qui montre le caractère complexe et multidimensionnel d'un projet de création.

**3. Le modèle low cost repose sur (une réponse) :**

- A) la vente d'un produit attractif combinée à la nécessité pour l'utilisateur d'acquiescer des accessoires sur lesquels l'entreprise fait des marges importantes.
- B) la proposition d'un service de base gratuit pouvant être complété par un service payant de haut de gamme.
- C) le contrôle des coûts à chaque niveau de la chaîne de production.
- D) un système de référencement payant tenant à la capacité à déterminer une cible prête à payer pour tel ou tel produit.

**4. L'incubateur. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le terme incubateur s'applique aux structures d'appui avant la création d'entreprise.
- B) Le terme incubateur s'applique aux structures après la création d'entreprise.
- C) Il remplit une mission d'hébergement et de soutien logistique des porteurs de projet.
- D) Il remplit une mission de prospection commerciale.

**5. La Sarl. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Il est possible de prendre comme associé son conjoint ou son partenaire Pacsé.
- B) Le nombre d'associé dans une Sarl est limité à 50.
- C) Le montant du capital social de la Sarl est librement fixé
- D) La Sarl peut être choisie par les professions juridiques ou de santé.

**6. Quels sont les principaux inconvénients d'une entreprise individuelle ?**

- A) L'impossibilité de transformer l'entreprise individuelle en société.
- B) L'impossibilité de recevoir des capitaux associés.
- C) Suscite une forte confiance des financiers.
- D) Il n'y a pas de notion de capital social.

**7. Les micro-entreprises. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le statut de micro-entrepreneur est un régime simplifié d'entreprise individuelle.
- B) Le taux effectif libératoire applicable pour 2019 est de 23,7 % pour les activités commerciales et prestations d'hébergement, si le micro-entrepreneur a opté pour micro-social et fiscal.
- C) Le seuil du chiffre d'affaires est de 70 000 € pour les prestataires de services.
- D) L'option pour le micro-fiscal n'est pas soumise à des conditions de revenus « plafond » du ménage.

**8. La société anonyme. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le capital social minimum est de 37 500 €.
- B) La libération totale du capital doit se faire obligatoirement à la création.
- C) Les formalités de constitution et de fonctionnement sont lourdes.

D) La responsabilité des associés n'est pas limitée au montant de leurs apports.

**9. La nomination du commissaire aux comptes est obligatoire dans les sociétés :**

- A) si dépassement d'un des deux seuils suivant : 4 000 000 € total du bilan, 50 salariés.
- B) si dépassement de deux des seuils suivants : total du bilan 1 550 000 €, 50 salariés, 3 100 000 € HT de chiffre d'affaires.
- C) si dépassement de deux des seuils suivants : total du bilan 4 000 000 €, 50 salariés, 8 000 000 € HT de chiffre d'affaires.
- D) La nomination de deux commissaires indépendants l'un de l'autre est obligatoire dans les sociétés tenues d'établir des comptes consolidés.

**10. L'impôt sur les sociétés. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Les sociétés de personnes sont soumises à l'impôt sur les sociétés.
- B) Les Sarl de famille peuvent opter pour l'impôt sur les sociétés sous certaines conditions.
- C) La SA peut opter pour l'impôt sur le revenu, si elle a moins de 5 ans.
- D) L'option des sociétés soumises à l'IS pour l'impôt sur le revenu est irrévocable.

**11. Une PME dont le chiffre d'affaires HT est de 5 millions d'Euros dont le capital est entièrement libéré et détenu à hauteur de 80 % par des personnes physiques, a réalisé un bénéfice fiscal de 320 000 € pour 2019. Quel est le montant de l'impôt sur les bénéfices ? (une seule réponse)**

- A) 106 656 €
- B) 84 644 €
- C) 93 100 €
- D) 99 200 €

**12. La taxation des dividendes perçus par les personnes physiques. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le dividendes perçus peuvent être imposées en fonction de la tranche marginale du foyer fiscal.
- B) L'abattement de 40 % sur les dividendes perçus en cas d'option pour l'imposition selon les tranches marginales du foyer fiscal n'est pas possible.
- C) La Flat Tax s'élève à 12,8 % sur l'ensemble des dividendes perçus.
- D) La Flat Tax s'élève à 30 % sur l'ensemble des dividendes perçus.

**13. Une entreprise de ventes de marchandises, créée il y a 8 ans, dont le chiffre d'affaires s'élève à 280 000 € HT, a réalisé une plus-value professionnelle de 65 000 €. Quel est le montant taxable ? (une seule réponse)**

- A) 0 €
- B) 39 000 €
- C) 19 500 €
- D) 65 000 €

**14. Un entrepreneur individuel, marié sans enfant, adhérent à un CGA, déclare au titre de son activité professionnelle un bénéfice de 312 985 € et des revenus fonciers nets pour 28 059 €. Son épouse ne travaille pas. Quel est le montant de l'impôt sur le revenu hors prélèvements sociaux sur les revenus fonciers ? (une seule réponse)**

Fraction de revenu net imposable	borne maximale - borne minimale	Taux marginal d'imposition (1)
jusqu'à 9 964		0%
de 9 964 à 27 519	17 555	14%
de 27 519 à 73 779	46 260	30%
de 73 779 à 156 244 €	82 465	41%
plus de 156 244		45%

- A) 113 143 €

- B) 82 147 €
- C) 104 988 €
- D) 111 896 €

**15. L'essaiage d'entreprise. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le salarié peut lancer son projet de création tout en restant salarié jusqu'au moment où il juge le projet viable.
- B) L'entreprise ne peut pas prendre de participation dans l'entreprise créée.
- C) C'est un dispositif basé sur le volontariat et la confidentialité.
- D) En situation de crise, c'est un moyen pour l'entreprise de se recentrer sur le cœur de métier en organisant l'externalisation de fonctions.

**16. Un gérant de SARL. Parmi les affirmations suivantes, laquelle est vraie ? (une seule réponse)**

- A) Un gérant de Sarl est majoritaire s'il détient seul plus de 50 % du capital social de la société.
- B) Un gérant de Sarl est égalitaire s'il détient seul ou avec son conjoint, son partenaire pacsé et ses enfants mineurs, 50 % du capital de la société.
- C) Un gérant de Sarl est minoritaire dans les autres cas.
- D) En cas de cogérance, l'analyse se fait au niveau de l'ensemble des gérants par l'addition des parts détenues par tous les gérants et enfants mineur.

**17. Les apports en compte-courant dans une société. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Les sommes versées sur le compte-courant pendant moins de 12 mois sont considérés comme des quasi-fonds propres.
- B) Les déposants de comptes-courant bloqués s'engagent à les incorporer au capital dans un délai de 5 ans.
- C) Les apports en compte-courant peuvent être rémunérés par des intérêts.

**18. L'equity crowdfunding est :** (une seule réponse)

- A) un mode de financement mobilisant la foule, qui effectue des dons en échange d'une contrepartie.
- B) un mode de financement mobilisant la foule et pour lequel elle reçoit des actions de la société.
- C) une demande de financement auprès d'investisseurs privés.
- D) une méthode utilisée par les banques pour sélectionner les projets qu'ils vont financer.

**19. Le business angel. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le *business angel* est une personne morale qui investit dans une entreprise innovante à potentiel.
- B) Le *business angel* est une personne physique qui met à la disposition de l'entrepreneur ses compétences, son expérience et ses réseaux.
- C) L'apport en fonds propres varient entre 100 000 et 500 000 €.
- D) L'intervention se situe généralement après la famille et les amis.

**20. Les prêts participatifs :**

- A) sont considérés comme des quasi-fonds propres par les banques. Vrai
- B) sont des prêts à long terme qui peuvent être rémunérés uniquement d'une partie fixe.
- C) peuvent être rémunérés par une part fixe et une part variable indexée sur des indicateurs de performance de l'entreprise débitrice. Vrai
- D) sont remboursés avant le désintéressement des autres créanciers, en cas de dépôt de bilan.

**21. Le crowdfunding. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le *crowdfunding* est un outil de collecte de fond opéré par le biais d'une plateforme internet sur laquelle des contributeurs choisissent collectivement de financer directement des projets identifiés.
- B) Le *crowdfunding* est souvent le seul moyen de financer un projet.
- C) Le *crowdfunding* est utilisé en complément d'autres outils de financement.
- D) Les sommes apportés sont importantes.

**22. La transmission d'entreprise. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) La transmission d'entreprise au sein de la famille est le cas le plus fréquent.
- B) La transmission se fait de plus en plus à des tiers ou à des cadres de l'entreprise.
- C) Environ 30 % des entreprises disparaissent par faute de repreneur.
- D) En tant qu'acte stratégique, le projet de cession ou de donation doit suivre les étapes de la gestion de projet.

**23. La transmission d'entreprise. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le processus de cession consiste à une forme de rapprochement entre l'offre et la demande.
- B) La confidentialité n'est pas souvent nécessaire dans ce type d'opération.
- C) Communiquer sur le fait que l'on souhaite transmettre une entreprise a un effet positif sur l'image et les relations avec les parties prenantes.
- D) La clé de la réussite passe par la sélection d'une équipe compétente avec laquelle des liens de confiance se nouent.

**24. Les montages juridico-financiers. Parmi les affirmations suivantes lesquelles sont vraies ?**

- A) Le « *leverage buy-out* » LBO consiste au fait que le dirigeant cédant s'associe avec des investisseurs financiers.
- B) Le « *management buy-in* » MBI se réalise par le biais d'une holding détenue par le ou les dirigeants extérieurs, associés à des sociétés de capital-investissement ou à des salariés.
- C) Ces montages ne garantissent pas la préservation des emplois.
- D) Un *management buy-out* MBO ou un MBI, bien conçu, est moins efficace qu'une succession intra-familiale.

**25. L'évaluation d'entreprise. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) Le prix est ce que vous payez ; la valeur est ce que vous obtenez.
- B) L'évaluation est différente qu'il s'agisse d'une participation minoritaire ou majoritaire ou de la totalité de l'entreprise.
- C) Il existe que deux grandes approches pour évaluer une entreprise.
- D) L'une est supérieure à l'autre.

**26. La valeur comparable. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles sont vraies ?**

- A) La valeur comparable est une méthode patrimoniale.
- B) L'entreprise vaut ce que valent les autres.
- C) Son calcul repose sur le bilan.
- D) Pour calculer la valeur comparable, on peut utiliser soit le barème des fonds de commerce publié par l'Administration fiscale, soit les multiples boursier.

**27. Le dossier de présentation :**

- A) Est un document déterminant du processus de cession.
- B) Avant de le diffuser, il faut obligatoirement faire signer au repreneur potentiel un engagement de confidentialité.
- C) Il contient a minima des généralités, les perspectives, le potentiel et les moyens humains vrai
- D) Il ne contient pas le plan de développement car cela sera expliqué oralement ou ultérieurement lors des différents échanges.

**28. La plus-value professionnelle : (une seule réponse)**

- A) est taxée à 12,8 % plus 17,2 % de prélèvements sociaux.
- B) est taxée à 12,8 % plus 9,8 % de prélèvements sociaux.
- C) est taxée uniquement à 12,8 %.
- D) Est taxée à 15 % plus 17,2 % de prélèvements sociaux.